

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel PHILIPPE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 1^{er} juin 2023

PRESENTS : MM. PHILIPPE Michel - PINEL Joël - THOMAS Angélique - AUTIN Michel - LE GENTIL Monique - LAUNAY Loïc - LESPERT Gaylord - LE BORGNE Yannick - TRAVERS Didier - LE CAM Gérard - HERVE Ludivine - SALAUN Silvana - VETIL Christophe

ABSENTS : PORTIER Brigitte ayant donné pouvoir à PINEL J. GILLET Nelly ayant donné pouvoir à LE BORGNE Y.

ELECTIONS SENATORIALES :

Élection des délégués – Résultats du premier tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	15
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	15
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0

Sont élus **DELEGUES** au 1^{er} tour : LAUNAY Loïc (15 voix) – LE BORGNE Yannick (15 voix) – LESPERT Gaylord (15 voix)

Élection des suppléants – Résultats du premier tour de scrutin :

f. Nombre de conseillers présents et représentés	15
g. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
h. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	15

i. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
j. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0

Sont élus SUPPLEANTS au 1^{er} tour : TRAVERS Didier (15 voix) – AUTIN Michel (15 voix) – THOMAS Angélique (15 voix)

MORBIHAN ENERGIES – CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LE PILOTAGE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Rapporteur : Michel PHILIPPE, Maire

Le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance du contrat de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public à conclure avec Morbihan Energies.

Après présentation des enjeux, des obligations des parties, du périmètre du patrimoine concerné (seulement 2 armoires), le Conseil Municipal décide de ne pas signer le contrat proposé.

ELABORATION DU PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR PLOERMEL COMMUNAUTE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Rapporteur : Michel PHILIPPE, Maire

Le Maire fait part du courrier de Ploërmel Communauté indiquant que dans le cadre de la réforme des attributions de logements sociaux, par délibération du 28 juin 2022, Ploërmel Communauté a engagé l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs. L'élaboration du PPGDLSID a été menée conjointement à la définition des orientations communautaires en matière d'attribution des logements sociaux et des objectifs de la convention intercommunale d'attribution. Ces documents ont fait l'objet de plusieurs temps de travail et d'échanges organisés avec les représentants des structures membres de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Après validation du PPGDLSID par la CIL le 27 octobre 2022, il est demandé aux communes membres de Ploërmel Communauté de statuer sur celui-ci.

Après présentation plus en détail du Plan,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan présenté.